



La marsilée

lettre d'information des Barthes de l'Adour

site FR7000720



Marsilée à quatre feuilles
petite plante aquatique des Barthes

Témoignage d'un exploitant

des Barthes



Jean-Michel DUFFOURG
éleveur de Pey

Mon exploitation et ma maison se situent au cœur de la Barthe de Pey, grande prairie de 210 hectares. J'exploite 47 hectares avec un troupeau de vaches, blondes d'Aquitaine. Je suis né dans les Barthes et c'est de ce territoire que je tire mon revenu. Sans les Barthes, je ne pourrai pas vivre vu que je n'ai que ces terres qui sont formidables pour mon élevage.

J'ai assez de surface pour avoir le foin et les pacages nécessaires pour mes bêtes sans mettre d'engrais. Je me suis donc engagé dans une Mesure Agri-Environnementale territorialisée « fauche sans intrant » pour percevoir des aides et valoriser ce mode d'exploitation.

La pérennité de mon activité dépend également de la gestion de la barthe. Par exemple, les fossés manquent d'entretien et l'eau ne s'écoule pas comme il le faudrait. La barthe devient donc plus humide. La présence des ouvrages, notamment des clapets, sont également indispensables pour continuer à cultiver la barthe (voir fonctionnement hydraulique p 6).

En résumé, je suis fier d'être Barthais !

Jean-Michel DUFFOURG
Eleveur de Pey

SOMMAIRE

Contrat forestier à Candresse..... p 2-3
 Le Luy p 4-5
 Le fonctionnement hydraulique p 6
 Contrat pastoralisme p 7

Le mot du Président

L'image principale que nous renvoient les Barthes est celle de grandes unités de prairies. Nous oublions souvent que ce territoire si riche et si divers est une mosaïque de milieux. Dans cette seconde publication, vous pourrez prendre connaissance de nouveaux témoignages d'acteurs du territoire qui vous parleront cette fois-ci de la chênaie des Barthes de l'Adour et du Luy.

Les supports de communication que nous vous proposons, La Marsilée, l'exposition itinérante ou encore le site Internet, ont un même objectif, celui de faire découvrir ou redécouvrir toutes les facettes de nos Barthes et ainsi susciter un intérêt du public le plus large possible, pour ce territoire qui le mérite bien.

André LAFITTE
Président de Barthes Nature

Quelques chiffres sur les MAEt*

- 8 contrats différents
- 7 campagnes 2007-2013
- 138 exploitants sous contrat
- 1 330 ha et 9 560 ml engagés
- 2 780 000 € investis



SEIGNANX ET ADOUR

contrat Natura 2000 forestier

témoignage de Candresse

Guilaine Dutoya, maire de Candresse

Pouvez-vous nous présenter la forêt de votre commune ?

La forêt communale de Candresse s'étend sur 112 ha (superficie totale de la commune : 854 ha). C'est la deuxième plus grande superficie du SIVU des Chênaies de l'Adour derrière Téthieu. La majeure partie se situe dans une zone limitée à l'ouest par la route de Saint Vincent de Paul et au nord par l'Adour. Elle est entièrement située dans le site NATURA 2000 des Barthes de l'Adour.

Comment est-elle gérée ?

MM. HEITZ et SEIZE, délégués au SIVU des Chênaies de l'Adour, MM. LASSALLE et NASSIET, suppléants et moi-même œuvrent avec l'Office National des Forêts (ONF) représenté sur notre secteur par M. LAGRÈDE.

Jusqu'en 2011, quand les arbres étaient matures, on pratiquait des coupes rases qui obligeaient à abattre des arbres parfois trop jeunes ou trop vieux. La vente se faisait sur pied et aux enchères.

Actuellement, nous sommes en période transitoire par rapport à ce fonctionnement.

L'orientation choisie privilégie la régénérescence naturelle. L'agent de l'ONF assure l'entretien et décide de la coupe des seuls arbres arrivés à maturité. Ainsi, les arbres sont vendus en bois façonné : les têtes d'arbres sont destinées au bois de chauffage alors que les grumes (troncs) sont valorisées pour la menuiserie et la charpente. Cette année pour la première fois, nous expérimentons la vente de bois façonné. Environ 120 arbres endommagés par la tempête de 2009 ont été abattus fournissant 700 stères de bois de chauffage et 180 m³ de grumes. Le SIVU des Chênaies de l'Adour favorise ce mode de gestion qui, à terme, devrait rapporter 20 % de plus que l'ancien. Nous privilégions la plantation de chênes et évitons de repeupler en carolins ou en peupliers.

Pourquoi avez-vous signé un contrat Natura 2000 forestier ?

A la suite de la tempête de 2009 de nombreuses cigognes se sont installées sur une parcelle de notre forêt. Pour les préserver, nous avons signé un contrat Natura 2000 Maintien des arbres sénescents à l'aide du CPIE Seignanx et Adour.

Tristan ROI suit leur évolution et nous fait participer à son travail en nous transmettant régulièrement les comptes-rendus de ses interventions. C'est aussi une occasion pour nous de faire participer les élèves de nos classes qui passent alors un excellent moment tout en appréciant les beautés de la nature.

Et la Charte Natura 2000 ?

La charte Natura 2000 devrait obtenir la faveur du conseil municipal et sa signature interviendra très prochainement. Elle met en valeur le côté naturel et ancestral de la forêt et des barthes, de la faune et de la flore. Ainsi les Candressois peuvent se rendre compte qu'il nous importe de préserver la nature qui nous entoure.

Tristan ROI, responsable du suivi Cigogne blanche en Aquitaine et bagueur bénévole du Museum d'Histoire Naturelle de Paris.

Tristan Roi, selon vous, quels sont les avantages du contrat pour les cigognes ?

La signature de ce contrat revêt un double avantage : conserver en vie des arbres remarquables (bientôt centenaires pour certains) et favoriser la nidification d'un oiseau toujours menacé dans notre pays. De plus, la parcelle étant située en bord de route, l'installation du panneau explicatif à destination du public s'est avérée être un choix judicieux. Si les habitants de la commune connaissent aujourd'hui le site et ses oiseaux, les touristes et autres curieux sont souvent très surpris de découvrir une colonie de cigognes à quelques kilomètres du centre-ville de Dax...

Parlez-nous de la colonie de cigognes installée sur cette parcelle...

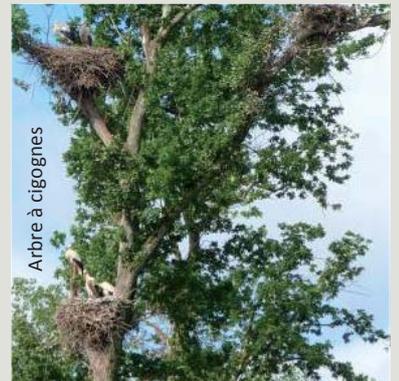
Cette colonie est un exemple de préservation de l'espèce :

- ▶ la concentration d'un grand nombre de couples (30 au printemps 2013) facilite le suivi de la reproduction (comptage des nids, identification des adultes nicheurs bagués et baguage des poussins à l'aide de grimpeurs-élagueurs)
- ▶ l'installation des cigognes sur ces chênes est un gage de sécurité : ces couples là n'iront pas, par exemple, s'installer au sommet d'un pylône électrique périlleux pour les oiseaux comme pour les abonnés d'EDF

Cigognes au nid



Panneau à Candresse



Arbre à cigognes

Le premier contrat forestier des Barthes de l'Adour a été signé par la commune de Candresse. Elle s'est engagée à conserver pendant 30 ans une quinzaine de chênes sur lesquels des cigognes ont installés leur nid après la tempête Klaus. Le contrat indemnise l'immobilisation de chaque arbre et finance l'élaboration d'un panneau d'information sur leur action à hauteur de 80 % (les 20 % autofinancés par la commune).

► le plus important, en conservant ces chênes, est que la commune s'engage durablement dans la préservation de cette colonie. Dans les barthes, chaque hiver le vent fait chuter de nombreux nids installés sur des supports inadaptés ou sur des arbres fragiles (peuplier, saule). Ici, la robustesse du chêne garantit à la fois leur solidité et leur pérennité.

Expliquez-nous, pourquoi les cigognes fréquentent les barthes de l'Adour ?

Migratrice puis nicheuse : situées sur la voie de migration d'Europe occidentale qui amène de nombreux oiseaux à traverser notre pays de l'Alsace à l'Aquitaine, les barthes de l'Adour ont toujours représenté une escale migratoire capitale avant le franchissement des Pyrénées. Si la cigogne a d'abord fréquenté les barthes de façon irrégulière lors de ses haltes internuptiales, elle représente aujourd'hui un hôte permanent des Barthes pour 2 raisons principales : elle trouve là le gîte et le couvert.

Alimentation : les barthes offrent un ensemble de proies, variées et disponibles, pratiquement toute l'année (vers et mollusques en fin d'hiver/début de printemps puis, insectes au début de l'été). Mais l'élément déclencheur au développement d'un petit noyau reproducteur dans les Landes voici 30 ans c'est l'arrivée de l'invasive écrevisse américaine. La cigogne en a fait une proie de prédilection et s'est spécialisée dans la chasse à l'écrevisse. Pour preuve : les restes de carapaces du crustacé sont nombreux dans les pelotes de réjection récoltées dans ses nids. Les écrevisses pullulant dans les barthes, les cigognes sont donc d'une réelle utilité écologique en limitant leur prolifération dont les impacts négatifs sont aujourd'hui connus.

Reproduction : naturels ou d'origine humaine, les supports des nids se situent toujours à proximité des prairies humides bordant l'Adour. Arbres, pylônes, poteaux équipés d'une plate-forme, porte-caténaires SNCF, église... la cigogne sait faire preuve d'opportunisme pour établir son aire.

Population : les rares couples pionniers installés dès le début des années 1980 ont fait aujourd'hui place à une population qui fleurit avec les 200 couples nicheurs en 2013 (ensemble des barthes entre Tartas et Bayonne). Après une phase de croissance importante, les effectifs semblent se stabiliser depuis quelques années. L'espèce a peut-être trouvé son équilibre biologique, entre disponibilité des nids et ressource alimentaire.

Zoom sur la chauve-souris

Quel animal mystérieux que la chauve-souris !

Saviez-vous que la France compte 34 espèces de chauves-souris appelées aussi chiroptères, et qu'elles sont toutes protégées ?

N'ayez pas peur pour votre cou, ces animaux sont strictement insectivores : moustiques, araignées, papillons de nuit... Ils hibernent en sites souterrains l'hiver et sont actifs du printemps à l'automne.

Souvent les chauves-souris se logent derrière vos volets ou dans les granges mais la forêt est un milieu particulièrement important pour ces espèces : elle fournit des gîtes pour la plupart d'entre elles (trous de pics, écorces décollées, fentes mais aussi les infrastructures forestières comme les ponts et les bâtiments) et c'est un terrain de chasse pour toutes. Situées au bout de la chaîne alimentaire, les chauves-souris sont de très bonnes indicatrices de la qualité des milieux dont les habitats forestiers.

La recherche sur les chiroptères en forêt est encore récente, la distribution des espèces et la connaissance sur leur écologie en forêt sont à améliorer largement. C'est pourquoi Barthes Nature avec la collaboration technique et financière de l'Office National des Forêts a réalisé un inventaire des chauves-souris dans les chênaies de l'Adour par détection acoustique au sol et dans les arbres (un appareil transforme le son et nous permet ainsi d'entendre leur cri caractéristique de chaque espèce).

Cette étude a permis de mieux connaître les populations locales et des réflexions sont en cours pour adapter la gestion forestière. 16 espèces ont pu être identifiées dont 6 d'intérêt communautaire aux noms et aux faciès surprenants : le Grand et le Petit Rhinolophe, le Murin de Beichstein, le Grand ou le petit Murin, le Minoptère de Schreibers et la Barbastelle.

Les chênaies de l'Adour ont donc un intérêt important pour les chauves-souris forestières notamment les boisements âgés de Téthieu et du bois de Boulogne à Dax.

A la tombée de la nuit, essayez d'observer ces chasseurs de moustiques si mystérieux.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des petits habitants réguliers dans vos maisons ou dépendances.



Oreillard gris*



Murin de Beichstein*



Petit rhinolophe



Chênaie Saint Vincent de Paul*



Agent de l'ONF, écoute en canopée*

* Crédit photo : ONF

Le Luy



Le Luy prend sa source au nord de Pau dans les Pyrénées atlantiques (Luy de Béarn + Luy de France). Les 34 derniers kilomètres du Luy font partie du site Natura 2000 des Barthes de l'Adour (de Sort en Chalosse à sa confluence avec l'Adour).

Ces « barthes du Luy » représentent 2 000 ha de plaine alluviale (zone inondable) et concernent 12 communes.

Le cours d'eau et ses berges abritent un patrimoine naturel remarquable, parfois mal connu, où il existe de forts enjeux de préservation. C'est pourquoi en 2013, le travail d'animation a été renforcé sur le secteur : inventaires des libellules, sensibilisation des acteurs avec la Charte Natura 2000 signée par le SIVU du Luy aval et la commune de Saignac-et-Cambran, chantier de restauration...

Zoom sur les libellules

Une chasseuse... Z'ailée !



Libellule sortie de son exuvie



Gomphe de Graslin

Insectes volants sympathiques, saviez-vous que les libellules sont des prédateurs redoutés dans les airs comme sous l'eau ?

Leur cycle de vie est complexe : elles pondent leurs œufs dans l'eau ou dans la végétation aquatique. Après l'éclosion, la larve, carnivore, va se développer en chassant d'autres animaux vivant aussi dans l'eau. Le menu est varié : petits mollusques, crustacés, larves d'insectes, têtards, alevins... Après plusieurs mues effectuées sur une à plusieurs années selon les espèces, elles remontent, à la belle saison, hors de l'eau, s'accrochant aux plantes ou à la terre des berges et quittent leur dernière peau larvaire (exuvie) pour se métamorphoser en adultes volants. Ces derniers, appelés imagos, après une phase de maturation et de chasse intensive et acrobatique (tous les petits insectes sont appréciés... même d'autres libellules !), vont chercher à se reproduire, les mâles se mettant en quête active d'une compagne. D'une vie éphémère, les adultes ne survivent pour la plupart que de quelques jours à 2 mois, et meurent avant l'hiver, laissant les nouvelles générations aquatiques satisfaire seules leur insatiable appétit !

Equipé de canoës, le CPIE s'est lancé ce mois de juillet à la recherche des libellules cachées du Luy. Objectif : récolter sur les berges des exuvies du Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*) et de la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), deux libellules d'intérêt communautaire, rares et menacées en Europe.

Mission accomplie ! De nombreuses exuvies de ces deux espèces ont été identifiées tout le long du Luy confirmant ainsi leur reproduction dans le cours d'eau. De beaux imagos en vol ont pu être également observés

en pleine action : chasse aux moucherons, mâles défendant leur territoire et femelles en train de pondre dans l'eau.

L'autre mission de l'année s'est déroulée au cœur des barthes, avec la recherche d'une autre libellule d'intérêt communautaire, l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*). Demoiselle de petite taille, son exuvie est difficile à trouver et à déterminer. C'est donc les adultes qui ont été la cible des stagiaires du CPIE, qui ont sillonné le territoire durant tout l'été.

Le mâle Agrion de mercure possède, sur le deuxième segment de son abdomen, un dessin noir en forme de tête de taureau (Mercure), d'où son nom. Grâce aux prospections, il s'est avéré que de nombreux ruisseaux barthais abritent l'agrion tatoué.

Ces cours d'eau ont tous un point commun : une végétation aquatique bien développée (avec notamment l'Ache faux-cresson, plante indicatrice d'une bonne qualité de l'eau). Ces herbiers aquatiques forment de véritables jungles indispensables à la chasse à l'affût des larves.



Cordulie à corps fin



Dessin en forme de tête de taureau

Agrion de Mercure mâle tenant une femelle

Libellule ou demoiselle ?

Appartenant à l'ordre des Odonates, il en existe plus de 90 espèces en France scindées en deux catégories :

- ▶ les demoiselles, ou zygoptères, sont de petite taille. Leurs yeux sont séparés et leurs ailes jointes lorsqu'elles sont posées. Exemple l'Agrion de Mercure
- ▶ les libellules, ou anisoptères, sont de taille supérieure. Leurs yeux se touchent et leurs quatre ailes sont étalées quand elles sont posées. Exemple la Cordulie à corps fin et le Gomphe de Graslin.

Le SIVU du Luy AVAL s'engage dans la Charte Natura 2000



Pouvez-vous nous présenter le SIVU du Luy aval ?

Bernard Lauga président du SIVU du Luy aval, adjoint au maire de Dax

Le SIVU du LUY AVAL est une structure qui gère les 65 kms du cours d'eau, depuis la confluence des Luys de France et de Béarn, à Castel-Sarrazin jusqu'à l'embouchure avec l'Adour à Tercis, soit 20 communes avec l'aide du Conseil Général et de Olivier Casenave, technicien rivières ; ce dernier se chargeant particulièrement du diagnostic, de la préconisation et du suivi des travaux et de la maîtrise d'œuvre. La gestion financière est assurée par Fabrice Barbé de la Mairie de Dax. Par décision gouvernementale, un syndicat de rivières du bassin versant des Luys landais sera créé le 1er janvier 2014, regroupant en une structure unique les syndicats des luys amont et aval ainsi que ceux du Leuyot, du bassecq et de ses affluents.

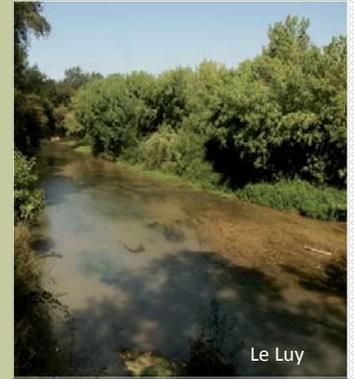
En quoi consistent vos interventions ?

Les principaux travaux de restauration et d'entretien sont réalisés dans le respect du milieu naturel et des activités environnantes et consistent à :

- rétablir l'écoulement des eaux et la dynamique du cours d'eau par l'enlèvement sélectif des arbres et des embâcles
- diversifier le milieu et limiter les érosions par coupes et élagages sélectifs
- protéger en priorité certains sites d'intérêt général comme des habitations, des ouvrages ou des voiries par des techniques végétales de préférence.

Les travaux de restauration se font en lien avec les services de la DDTM, l'ONEMA et de la Fédération de pêche des Landes.

Ils sont subventionnés à hauteur de 80 % par la Région Aquitaine, le Conseil Général, l'Agence de l'eau Adour Garonne et également l'Etat dans certains cas (tempêtes naturelles en particulier).



Le Luy

Comment prenez-vous en compte les enjeux écologiques du site Natura 2000 ?

Olivier Casenave, technicien rivières

La logique écologique a une part importante dans nos actions notamment en termes de préservation de la qualité des milieux :

- coupes et élagages sélectifs de la végétation arborée des berges ⇒ diversifier et rajeunir la ripisylve
- maintien des souches des arbres sous cavés ou affouillés ⇒ limiter la force du courant ⇒ offrir des caches piscicoles
- préférence pour certaines espèces buissonnantes ou arborées comme le saule (bon maintien racinaire) ⇒ absorber l'énergie du courant ⇒ abriter l'avifaune
- conservation des arbres morts ou dépérissants éloignés de l'eau (à proximité des ouvrages, leurs branches menaçantes sont élaguées) ⇒ favoriser la biodiversité liée au bois mort et à cavités
- maintien des souches et chablis bien encrés dans le lit du cours d'eau (pour plus de sécurité face à la mobilisation par les crues, certaines souches ou arbres sont maintenus en pied de berge par fixation avec des pieux) ⇒ préserver les habitats pour la faune aquatique et piscicole.

Le SIVU a aussi vocation à préserver ou protéger les berges d'intérêt majeur, pour les travaux :

- les techniques végétales sont préférées à l'enrochement ⇒ aussi efficaces ⇒ plus écologiques ⇒ limiter la force du courant par reprise de la végétation
- les travaux sont réalisés depuis le haut de berge ⇒ pas d'impacts sur le fond de la rivière
- utilisation d'huile hydraulique biologique pour les engins ⇒ moins polluante
- une pelle à chenille munie d'un grappin coupeur ou d'une pince forestière est utilisée ⇒ couper uniquement les arbres sélectionnés ⇒ sécurité pour le bûcheron.

Les fûts d'arbres issus de la gestion sont conservés par le riverain ou laissés à disposition d'une entreprise pour une revalorisation en bois énergie type plaquettes. Ce bois sert ensuite, chaque fois que possible, à alimenter diverses chaudières d'entreprises, de pépinières, de bien communaux ou privés.

Quels vont être pour vous les avantages à la signature de la Charte Natura 2000 du site ?

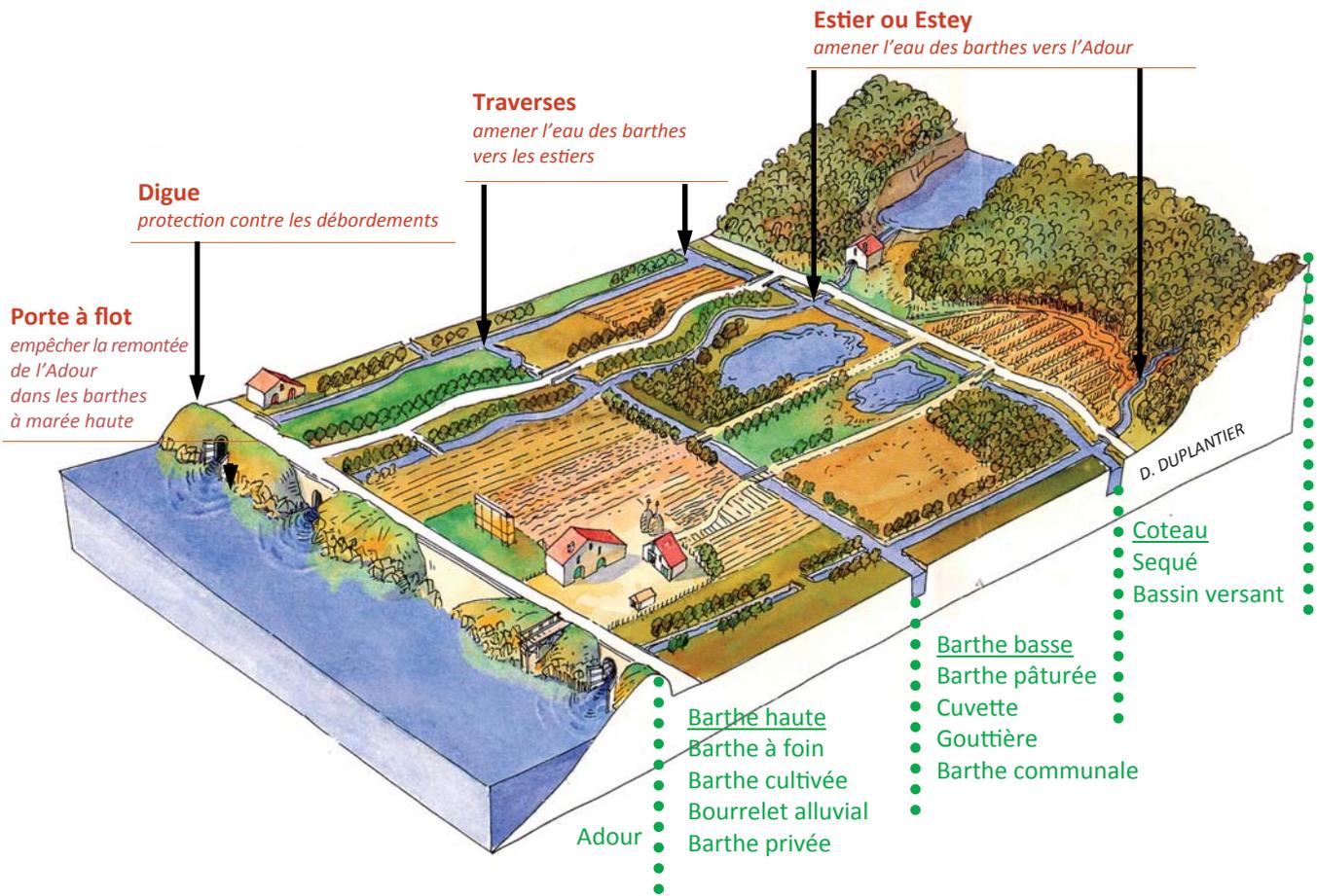
La signature de la Charte Natura 2000 sera pour nous le moyen de renforcer notre communication montrant que les logiques écologique et économique vont de pair. D'un point de vue administratif, il nous est demandé de procéder à une évaluation des incidences sur le site Natura 2000 dans de nombreux dossiers de déclaration ou autorisation de travaux (DDTM). L'adhésion à la charte symbolisera la prise en compte des enjeux du site, sachant que nos travaux, tels que définis plus haut, semblent d'ores et déjà répondre à de multiples critères de la charte.

Pour sélectionner les entreprises qui mettront en œuvre les travaux, nous regardons particulièrement les critères de qualité, les moyens techniques et l'approche du chantier. Le fait d'annexer la charte NATURA 2000 au cahier des charges des appels d'offres renforcera la notion de respect du milieu et incitera les entreprises à bien prendre en compte ces exigences dans leur réponse.



Travaux sur le Luy - Crédit : SIVU du Luy

un fonctionnement hydraulique particulier



Attention ! Le dessin ci-dessus est un schéma simplifié d'une barthe du bas-Adour maritime. Il n'est pas représentatif de l'ensemble des barthes de l'Adour. Même si les éléments de base restent les mêmes, chaque barthe a un fonctionnement hydraulique complexe qui lui est propre et où les mouvements d'eau sont variables dans l'espace et dans le temps.

Vastes zones humides, les barthes subissent des inondations régulières. Ce phénomène naturel a façonné leur physionomie. Près de l'Adour, les dépôts successifs d'alluvions ont formé des terres exhausées, dites « barthe haute ». Les zones les plus humides sont au pied du coteau dans un secteur en forme de cuvette appelé « barthe basse ». Lors des crues et/ou de fortes précipitations, l'eau s'accumule dans la barthe basse. Cette eau provient :

- des eaux de ruissellement des coteaux
- des remontées de la nappe alluviale
- du débordement de l'Adour ou du Luy.

Ces phénomènes sont associés aux mouvements d'eau liés aux marées dont l'influence est ressentie jusqu'à Dax. Deux fois par jour, les marées contribuent à la hausse du niveau du fleuve.

Pour mieux les exploiter, les barthes ont été largement aménagées par l'homme dès le XVII^{ème} siècle. Des digues ont été créées afin de contenir les divagations du fleuve et protéger les terres des crues. La barthe basse a été drainée par un réseau de canaux (estey et traverses) qui achemine l'eau vers le fleuve. Des ouvrages hydrauliques (portes à flots ou clapets) ont été installés dans les digues afin d'empêcher les eaux de marées et de crues de remonter dans les Barthes. Malgré ces aménagements, les barthes sont restées des zones humides, notamment en barthe basse (eau en provenance du ruissellement, de la nappe ou des canaux). Par ailleurs, des débordements directs du fleuve et du Luy viennent encore aujourd'hui inonder la totalité de la plaine alluviale.



Contrat en faveur du pastoralisme les barthes communales

Mèes, Orist, Rivière-Saas-et-Gourby, Saint-Vincent-de-Paul, Saubusse, Siest et Tercis-les-Bains ont en commun d'avoir des barthes communales.

De 24 à 143 ha, toutes situées en barthe basse, elles ont une identité propre et un fonctionnement particulier hérités de leur histoire, des hommes qui les ont gérées et de leur lien au fleuve.

Au-delà de leurs différences, ces barthes présentent toutes des milieux d'intérêt patrimonial et accueillent des espèces aussi diverses que la Cigogne blanche, le Cuivré des marais, la Cistude d'Europe (tortue) ou la Loutre.

Cette richesse existe en partie grâce au travail des hommes sur ces parcelles communales. Qu'ils soient Maires, élus, agriculteurs, chasseurs, chargés d'études, chacun participe à la gestion de la barthe, complexe mais essentielle pour le maintien des activités et la préservation des milieux.

Depuis des décennies, les prairies humides de ces barthes sont entretenues par des troupeaux collectifs, mélange idéal entre bovins et équins. Les blondes d'Aquitaine, les chevaux lourds, bretons et comtois, et les poneys landais pâturent toute l'année ces pacages maillés de fossés ou d'esteys et parsemés de lacs de tonne. La chasse au gibier d'eau est l'autre activité principale sur cette terre d'accueil des oiseaux migrateurs. Les clôtures, abreuvoirs, chemins, portails, fossés, ouvrages hydrauliques... sont autant d'aménagements à entretenir, remplacer, restaurer pour préserver ces barthes collectives. Cela est possible grâce à l'investissement des conseils municipaux, des éleveurs et de la Fédération des Chasseurs des Landes avec l'aide financière du Conseil Général des Landes depuis 1992 et de l'Europe depuis 2010.

Ce fragile équilibre est menacé par une peste végétale, la jussie. Cette plante invasive dégrade les pâturages, comble les fossés et les lacs de tonnes et prend la place des espèces patrimoniales comme la Marsilée, petit trèfle d'eau symbole de cette lettre d'information.

La lutte sans fin contre la jussie consomme l'argent public et l'énergie de tous les gestionnaires et utilisateurs de la barthe mais est nécessaire à la sauvegarde de ce territoire que ce soit pour son rôle écologique, économique et social.

Conscientes d'avoir un bien exceptionnel, les communes ont pour la plupart aménagé des sentiers dans le cadre du Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnées afin de permettre à la population locale et aux visiteurs de découvrir ce territoire encore méconnu.

Quelques chiffres sur les contrats pastoralisme (mesure 323 C)

7 barthes sous contrat

5 campagnes 2010-2014

551 ha de barthes communales engagées

285 000 € de travaux prévus

2 siècles de gestion collective





2 février
Journée mondiale
des zones humides

LES ZONES HUMIDES PROTÈGENT NOTRE EAU



www.ramsar.org

Journée Mondiale des Zones Humides

A cette occasion, une sortie nature à Orist a été proposée le 6 février 2013 par le CPIE Seignanx Adour et Barthes Nature autour thème de cette journée mondiale « Les zones humides protègent notre eau ».

Une vingtaine de personnes étaient présentes pour découvrir la barthe communale où est située la station de pompage de l'eau potable locale.



Le Syndicat de la basse vallée de l'Adour (SIBVA) a organisé une visite de cet équipement, en présence de M. le Maire. Le cheminement de l'eau, des nappes souterraines jusqu'au robinet, a été présenté aux participants, démonstration à l'appui, par M. POMAREZ, directeur du SIBVA et M. GINESTAL, technicien de la station.



La deuxième partie de l'animation s'est déroulée dans la barthe qui offrait un vaste paysage inondé suite aux épisodes pluvieux des semaines précédentes.

Les participants et les animateurs ont pu échanger sur la richesse naturelle des barthes de l'Adour et leurs rôles majeurs dans l'épuration de l'eau et la lutte contre les inondations.

Une exposition sur les Barthes de l'Adour

Ce magnifique territoire, si riche et si diversifié, que sont les Barthes de l'Adour reste méconnu pour la plupart des Landais. Afin d'informer le public lors de vos diverses manifestations, Barthes Nature et le CPIE Seignanx Adour ont créé une exposition composée de 3 panneaux déroulables (kakémonos). Ces supports facilement transportables et mis à disposition gratuitement exposent la richesse biologique des barthes et les actions de préservation qui y sont menées. Vous pouvez réserver ces panneaux auprès de nos deux structures en remplissant une fiche de prêt comme l'a déjà fait l'APPMA de Dax qui témoigne :

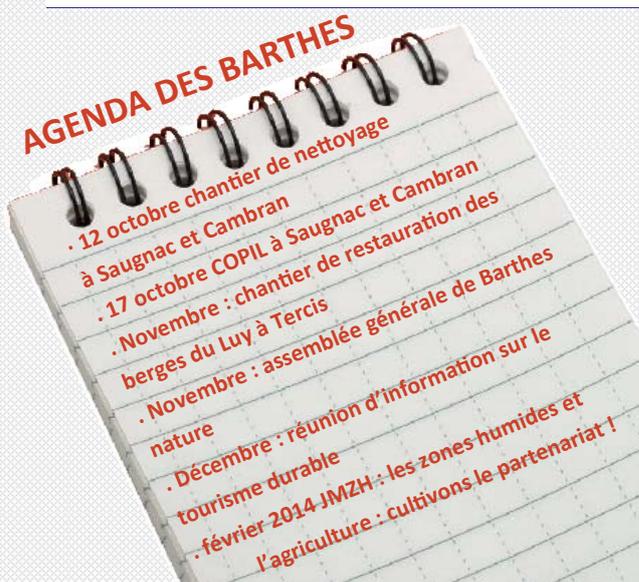
Pourquoi avez-vous choisi d'utiliser l'exposition mobile sur les Barthes de l'Adour ?

Jean-Claude SUZAN, Président de l'APPMA de Dax

C'est un moyen pédagogique extraordinaire mis à notre disposition pour expliquer le dispositif Natura 2000 et présenter l'association Barthes Nature, le périmètre du site, le rôle de protection des espèces, des poissons. Beaucoup de personnes ne connaissent pas Natura 2000 et pensent que c'est une démarche fermée. Les panneaux permettent d'expliquer que les activités continuent sur le site comme autrefois.

Quel retour avez-vous sur l'utilisation des panneaux ?

Les enfants et leurs parents lisent les panneaux puis viennent poser des questions. Ils sont intéressés pour avoir des précisions sur les espèces ciblées et sur cette démarche de protection du territoire mal comprise.



Tous les documents relatifs au site sont téléchargeables sur le site

www.barthesmidouzemarensin.n2000.fr

Association BARTHES NATURE
cité Galliane BP 279
40005 MONT DE MARSAN CEDEX
tél 05 58 85 44 21 fax 05 58 85 45 31
marine.hediard@landes.chambagri.fr

CPIE Seignanx et Adour
2028 route d'Arremont
40390 SAINT MARTIN DE SEIGNANX
tél 05 59 56 16 20 cpieseignanxadour@orange.fr
Site web : www.cpie-seignanx.com

